Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Accords de libre-échange / AELE

Sixième tour de négociations sur le développement de l'accord bilatéral de libre-échange entre la Suisse et le Royaume-Uni

Du 3 au 7 mars 2025, le sixième tour de négociations avec le Royaume-Uni a eu lieu à Thoune. Les négociations portent sur le remplacement de l'accord commercial existant par un accord de libre-échange (ALE) global. Voici les principaux points ressortant de ce tour.

Composition des délégations pour la négociation : La délégation britannique était menée par le négociateur en chef, James Clarke. Roger Gschwend, chef du commerce mondial, SECO, était le négociateur en chef pour la délégation suisse.

Les discussions se sont déroulées de manière constructive et sur un ton amical. Les négociateurs ont pu avancer sur de nombreux textes et ont ainsi pu faire progresser les négociations.

Concernant le **commerce des marchandises**, les équipes de négociation ont discuté en détail des offres échangées au préalable. Des discussions ont également eu lieu concernant les règles d'origine, les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et les obstacles techniques au commerce (OTC). L'annexe sur la facilitation des échanges a pu être finalisée en substance lors de cette session.

Dans le domaine des **services et des investissements**, les experts ont discuté, entre autres, de textes relatifs aux services financiers ainsi qu'au commerce électronique. Dans le domaine des investissements, des progrès ont pu être réalisés sur différentes dispositions.

En ce qui concerne la **propriété intellectuelle**, les discussions se sont concentrées sur les marques, ainsi que sur les dessins et modèles industriels. Les négociations sur le **commerce et le développement durable**, ont eu lieu et les équipes de négociation ont fait de bon progrès.

Pour les dispositions **institutionnelles et finales** ainsi que pour les dispositions relatives au **règlement des différends**, les experts ont fait de bon progrès. En effet, la conclusion de ces trois thèmes devrait se réaliser dans un future proche. Les équipes de négociation ont également finalisé un **chapitre sur la transparence**.

Le chapitre sur la **protection des consommateurs** va être finalisé prochainement. Dans le domaine de la **concurrence,** des discussions supplémentaires entre les experts sont encore nécessaires.

Prochaines rencontres: le prochain tour de négociations est prévu pour l'été 2025. Entre-temps, des rencontres sont prévues au niveau des négociateurs en chef. Des vidéoconférences sont également prévues au niveau des experts.